Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

Nombre de
conseillers élus :
27

Conseillers en
fonction :
27

Conseillers
présents :
19

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du lundi 30 janvier 2017

Sous la présidence de M. Théo KLUMPP, Maire

II. AFFAIRES FINANCIERES

A/ Débat d'Orientations Budgétaires (DOB)

Dans le cadre de la préparation budgétaire pour 2017, il appartient au Conseil Municipal de débattre des orientations budgétaires pour l'exercice à venir.

Un document spécifique intitulé « Rapport d'orientation budgétaire », joint en annexe, présente en détail la politique budgétaire envisagée pour l'année 2017, dans le prolongement des réunions de la Commission Finances du 7 décembre 2016 et du 16 janvier 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

PREND ACTE

De la tenue du débat d'orientation budgétaire 2017, à la suite de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire annexé à la présente délibération.

Adopté à l'unanimité,

Pour extrait conforme,
Le Maire,

MAIRIE D'OBERHAUSBERGEN ★ BAS-RHIN ★

Théo KLUMPP

PREFECTURE DU BAS-RHIN
10 FEV. 2017
Bureau du Contrôle de Légalité

COMMUNE
D'OBERHAUSBERGEN
Bas-Rhin - France

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

Conseil municipal du 30 janvier 2017

Note de synthèse à l'attention des conseillers municipaux

PREFECTURE
DU BAS-RHIN
10 FEV. 2017
Bureau du Contrôle de l'A

SOMMAIRE

INTRODUCTION 4

LE CONTEXTE FINANCIER & ECONOMIQUE DU BP 2017 5

LA POURSUITE DE L'EFFORT DE REDRESSEMENT DES COMPTES PUBLICS 7

SI NOUS ANTICIPONS LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016 12

LE BP 2017 : UNE ANNEE DANS LA CONTINUITE DE 2016 21

UNE VISION PROSPECTIVE TRIENNALE 2017 – 2019 28

I] La section de fonctionnement 28

II] Vision prospective triennale de notre section d'investissement : 30

ANNEXE 31

INTRODUCTION

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est un exercice réglementaire, détaillé notamment à l'article L2312-1 du CGCT et défini comme suit :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L. 2121-8. »

Les nouvelles dispositions introduites par la Loi NOTRE *« Nouvelle Organisation Territoriale de la République »*, complétées par un décret paru le 24 juin 2016 imposent que le DOB s'appuie sur un rapport relatif aux orientations budgétaires, aux engagements pluriannuels et à la structure & la gestion de la dette.

Le DOB est également l'occasion d'exposer et de partager les éléments de contexte qui président à la construction du budget primitif. Ces éléments sont de plusieurs ordres.

Économiques tout d'abord. Il est aujourd'hui admis que dans l'économie mondialisée que nous connaissons, chaque pays, chaque économie et chaque zone géographique sont de plus en plus interconnectés. Il en ressort par conséquent un jeu de dominos où l'activité économique mondiale influence l'état de notre économie nationale et de ses finances publiques qui viennent à leur tour impacter les collectivités territoriales en général et le budget des villes en particulier.

Les éléments du DOB retracent également des choix politiques. La municipalité, responsable de la politique budgétaire de la collectivité, s'est fixé plusieurs objectifs dans la continuité de ceux pris en 2016 :

- ✓ La stabilité des taux des impôts communaux
- ✓ La mise en place d'un plan triennal d'investissement
- ✓ La maîtrise de la dette
- ✓ La recherche de nouvelles sources d'économie

C'est fort de cet exposé de contexte que seront mises en lumière les principales orientations budgétaires proposées concernant le BP 2017

LE CONTEXTE FINANCIER & ECONOMIQUE DU BP 2017

1) *Une économie mondiale qui reste atone*

Après une année 2016, marquée par une « parenthèse » des taux d'intérêt bas (voir négatifs !), du pétrole à bas prix, et de la très faible inflation, l'année 2017 est en passe de retrouver un contexte plus « commun » à ce que l'économie mondiale a l'habitude de connaitre.

Depuis l'été dernier, les anticipations d'inflation dans les pays développés sont de nouveau en hausse sous l'effet d'une progression du prix global des matières premières et, surtout, de la sortie confirmée de la déflation de la Chine. Après des années de déclin, l'inflation au sein du G7 a atteint fin 2016 une moyenne de 0,8% par rapport à un point bas de 0,35% en mai de la même année.

Les taux d'intérêt, qui avaient chuté à « un niveau plancher » de 0,6% pour les obligations souveraines mondiales (toutes maturités confondues), sont en train de se redresser et devraient atteindre début 2017 une moyenne de 1,5%, ce qui reste toujours faible en comparaison historique.

Enfin, une amorce de hausse du prix du pétrole a commencé dans la foulée du récent accord de l'OPEP, même si celui-ci a assez peu de chances d'être complètement respecté par les pays membres du cartel. En effet, l'histoire nous enseigne qu'ils ont systématiquement pompé au-delà des objectifs fixés sur la période 2000-2007.

La première mauvaise nouvelle est que l'année 2017 devrait confirmer le maintien d'une croissance molle au niveau mondial, nettement en-dessous de son rythme de croisière d'avant la crise financière de 2007-2008. La baisse continue depuis 2011 de la part du commerce international dans le PIB mondial (moins de 22% attendu en 2016 contre un pic à 25% en 2008) est le symptôme de cette crise durable de la croissance qu'on observe depuis la crise financière mondiale.

2) *Perspectives de la croissance française pour 2017*

La Banque de France a ajusté en décembre 2016, sa prévision de croissance économique à 1,3% pour l'année 2017.

Ce taux a été revu à la baisse suite aux événements internationaux récents, notamment les conséquences des attentats et les effets du « Brexit » dont les conséquences économiques sont toujours difficiles à estimer.

La hausse du prix du pétrole, évoqué au paragraphe précédent, va impacter la demande intérieure puisque les gains de « pouvoirs d'achats à la pompe » vont être revus sensiblement à la baisse.

Parmi les composants du PIB, ce sont surtout les exportations qui ont fait défaut, a calculé l'OFCE (Office français des conjonctures économiques). Les entreprises exportatrices françaises ont préféré refaire leurs marges qu'aller se battre pour conquérir de nouvelles parts de marché. *"Les entreprises ont fait le choix des marges contre les prix et la compétitivité"*, commente un économiste de l'OFCE. Un comportement qui "se traduit par des pertes de parts de marché depuis plusieurs trimestres", remarque l'office dans une note de synthèse.

Ce choix n'est pas forcément de mauvais augure pour l'avenir. "Le rétablissement des situations financières des exportateurs hexagonaux peut devenir un atout à plus long terme", estime l'OFCE. Ayant reconstitué leur cagnotte, les entreprises pourraient investir dans la montée en gamme de leurs produits, ce qui devrait bénéficier tôt ou tard au PIB.

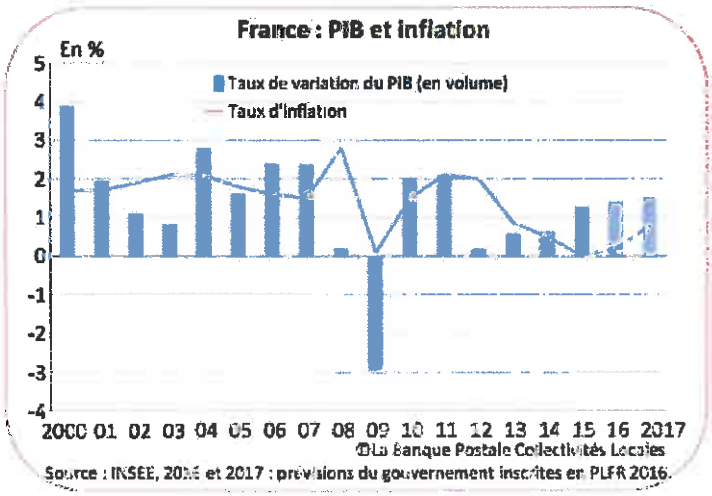

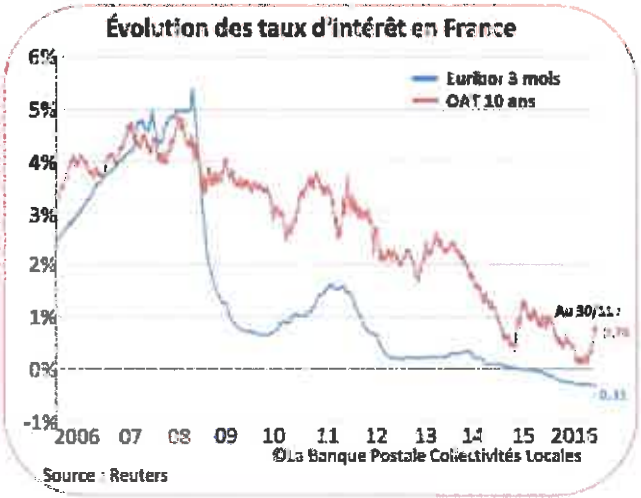

LA POURSUITE DE L'EFFORT DE REDRESSEMENT DES COMPTES PUBLICS

En 2017, l'Etat continuera à mettre les Collectivités locales à contribution pour limiter l'endettement public qui approche la barre symbolique de 100% du PIB *(ce qui signifierait que l'endettement public serait égal à la riche produite sur une année)*.

Or comme l'indique le schéma ci-dessous, l'endettement des « administrations publiques locales » ne pèse que 10% environ de l'endettement public total. La part principale revenant à l'Etat.

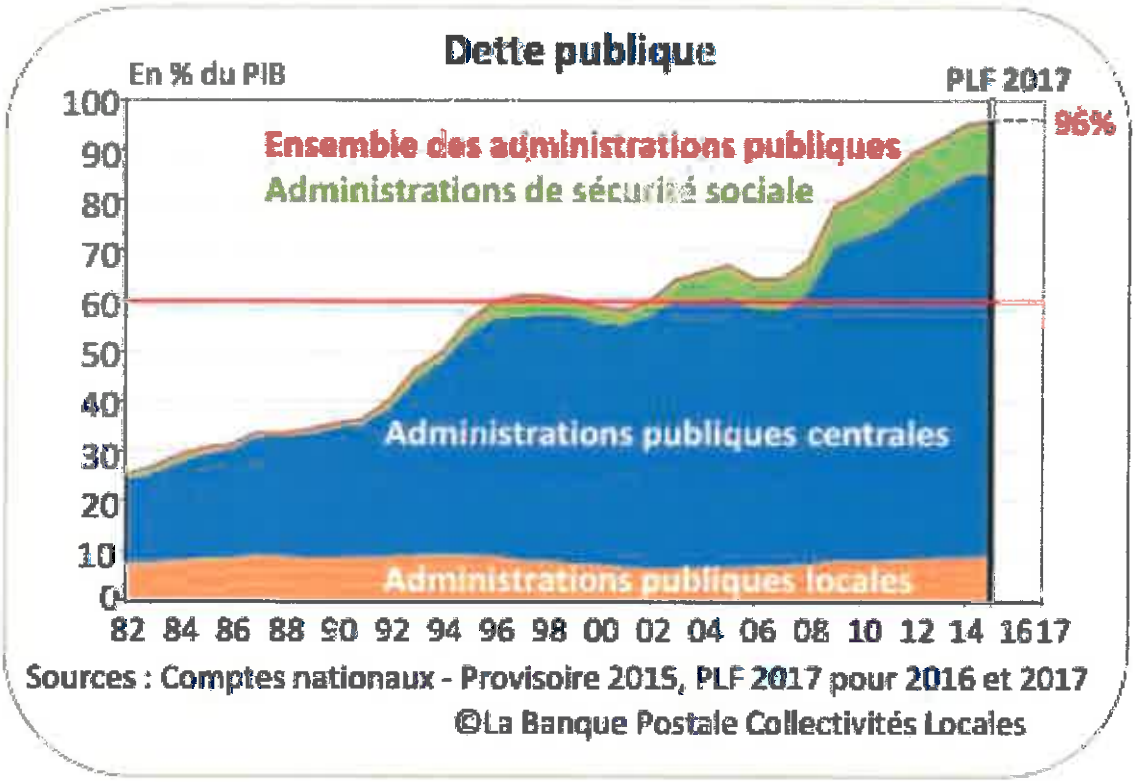

L'effort mené par les Collectivités qui ont subi plusieurs années de baisses de dotations sera poursuivi même si l'Etat a fait plusieurs gestes en faveur des Collectivités dans le « Projet de Loi de Finances » 2017 :

1) Une diminution de la DGF 2017 moins forte que prévue

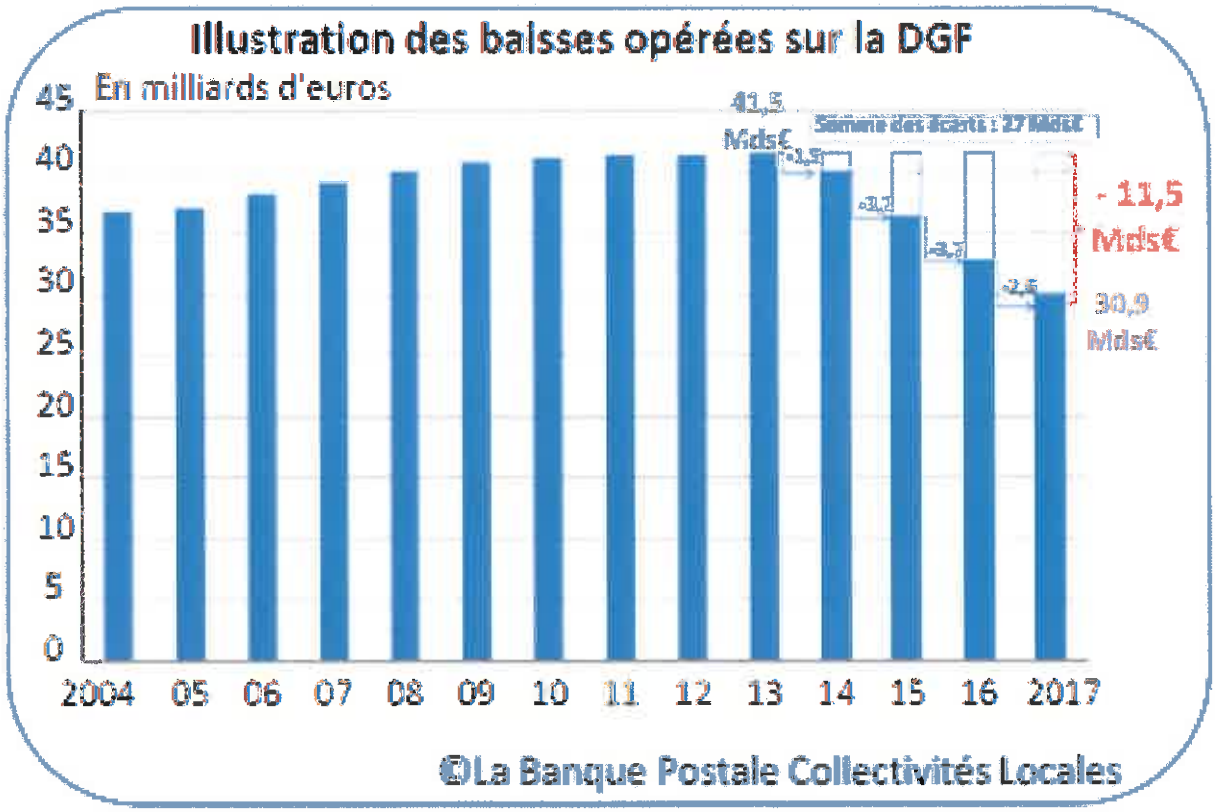

Répartition de la contribution au redressement des finances publiques (CRFP)

En millions d'euros	2016	2017
Départements	-1 148	-1 148
Régions	-451	-451
Bloc communal	-2 071	-1 035
dont Communes (70 %)	*-1 450*	*-725*
dont Groupements (30 %)	*-621*	*-310*
Montant total CRFP	-3 670	-2 634

CRFP ÷ par 2 entre 2016 et 2017

Pour Oberhausbergen, la baisse de la DGF en 2016 était de 82 000€. On peut donc anticiper une baisse de DGF en 2017 comprise entre 40 000 et 45 000€.

Le graphique ci-dessous indique la perte cumulée des dotations de l'Etat qui seront de presque 240 000€ en 2017.

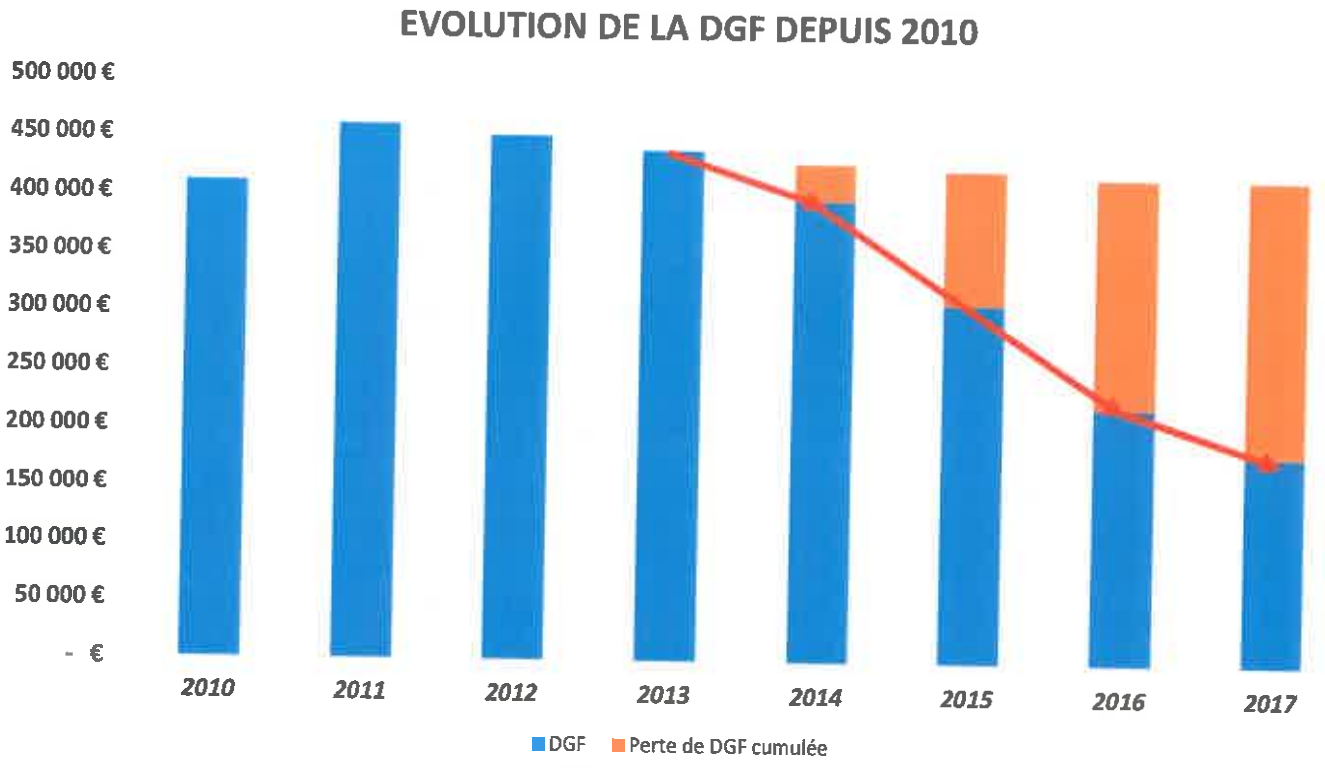

2) Gel de la montée en charge du FPIC

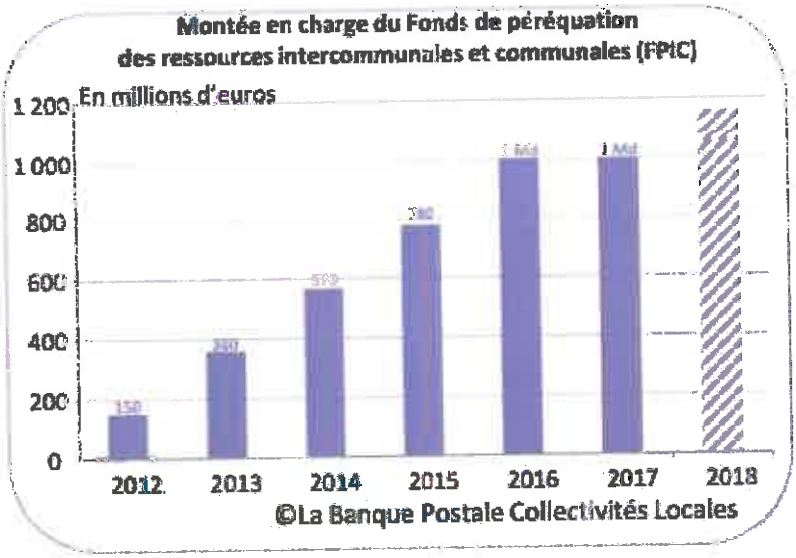

Le FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales & communales) est un mécanisme qui assure une solidarité horizontale pour les communes (Les communes les plus riches contribuent à ce fond pour que l'argent soit reversé aux communes les plus pauvres.)

En 2016, Oberhausbergen a contribué à hauteur de 4 320€. Ce montant aurait dû être revu à la hausse en 2017 pour accompagner la montée en puissance du dispositif qui sera finalement maintenu à son niveau de 2016.

3) Le soutien de l'Etat aux communes pour favoriser les investissements

- Une augmentation des sommes allouées à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (pour laquelle Oberhausbergen sollicitera une subvention pour le projet de « Maison de l'Enfance »)
- Une revalorisation du taux de FCTVA qui permet une récupération quasi-totale de la TVA à partir de 2016 sur les dépenses d'investissement

	Taux de remboursement FCTVA
Avant le 01/01/2014	15,482 %
Au 01/01/2014	15,761 %
Depuis le 01/01/2015	16,404 %

A noter que le taux de 16,404% s'applique sur le montant TTC de la dépense. Ainsi, la TVA est récupérée désormais à plus de 98%

Ces aides de l'Etat interviennent cependant essentiellement pour tenter de « relancer » l'investissement communal particulièrement « plombé » par les années de baisses de dotations

Le graphique ci-dessous illustre particulièrement bien la diminution des dépenses d'investissement du bloc communal (Communes & Communautés de Communes)

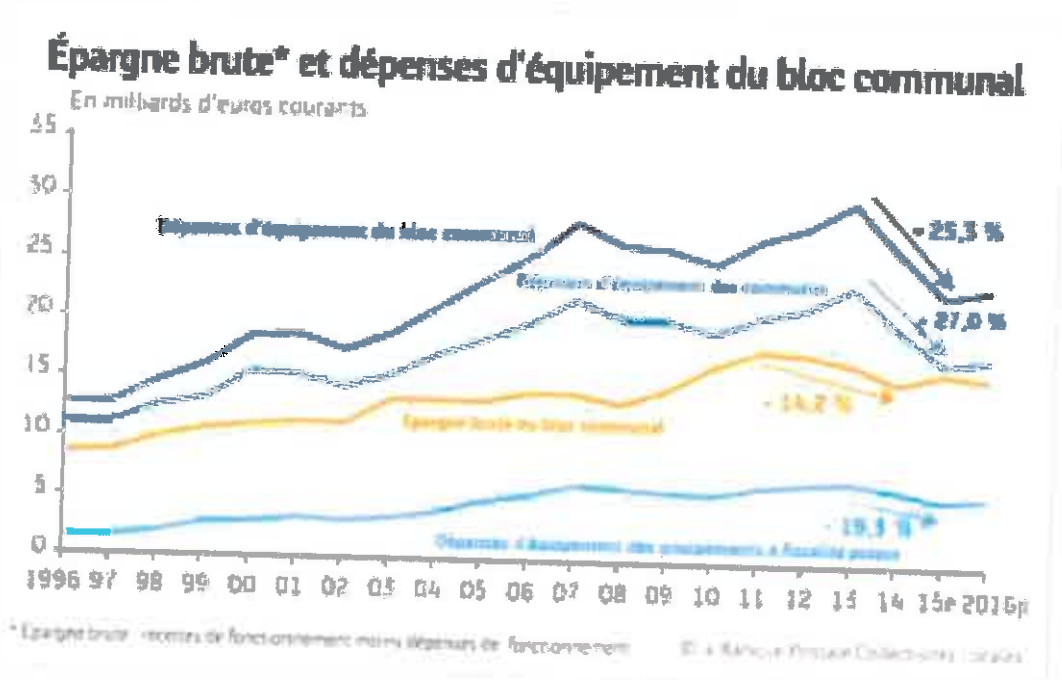

Les éléments nationaux de contexte pour l'année 2017 étant détaillés, il convient à présent d'exposer plus précisément la situation d'Oberhausbergen.

SI NOUS ANTICIPONS LE COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Nota bene : les chiffres du CA 2016 « anticipé » présentés ci-dessous vont être grandement impactés par la prise en compte des opérations liées à la TVA suite au conseil municipal du 10 janvier.

*Néanmoins, si les variations sont importantes, **l'équilibre** n'en est pas modifié fondamentalement puisque les recettes et les dépenses sont revues à la hausse de manière parallèle.*

Afin de permettre une meilleure comparaison avec les exercices précédents, les chiffres présentés ci-dessous ne prennent pas en compte les opérations liées à la TVA

1) *Une vue globale entre la prévision budgétaire et son exécution*

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		CA 2015	BP + DM 2016	CA 2016	% Exécution
Chap 011	Charges à caractère général	1 252 462 €	1 184 100 €	1 168 790 €	98,7%
Chap 012	Dépenses de personnel	2 362 041 €	2 577 000 €	2 568 005 €	99,7%
Chap 014	Atténuation de produits	36 850 €	38 000 €	37 045 €	97,5%
Chap 65	Autres charges de gestion courante	254 132 €	240 000 €	226 325 €	94,3%
Chap 66	Charges financières	164 707 €	157 000 €	155 827 €	99,3%
Chap 67	Charges exceptionnelles	597 €	10 000 €	4 674 €	46,7%
Chap 022	Dépenses imprévues		500 €		0,0%
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		**4 070 788 €**	**4 206 600 €**	**4 160 666 €**	**99%**
Chap 023	*Virement de la section de fonct*		*240 000 €*		
Chap 042	Opérations d'ordres	109 871 €	180 000 €	147 919 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		**109 871 €**	**420 000 €**	**147 919 €**	
TOTAL		4 180 659 €	4 626 600 €	4 308 585 €	

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		CA 2015	BP + DM 2016	CA 2016	% Exécution
Chap 013	Atténuation de charges	85 227 €	155 000 €	177 713 €	114,7%
Chap 70	Produits services domaine & ventes	585 707 €	613 000 €	710 319 €	115,9%
Chap 73	Impôts et taxes	3 094 362 €	3 116 000 €	3 264 960 €	104,8%
Chap 74	Dotations, subventions et participat.	609 812 €	545 500 €	561 848 €	103,0%
Chap 75	Autres produits de gestion courante	76 065 €	75 000 €	94 988 €	126,7%
Chap 77	Produits exceptionnels	62 260 €	20 000 €	17 450 €	87,2%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		**4 513 433 €**	**4 524 500 €**	**4 827 277 €**	**107%**
Chap 042	Opérations d'ordres	2 154 €	2 100 €	2 039 €	
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		**2 154 €**	**2 100 €**	**2 039 €**	
Excédent de fonctionnement reporté de N-1		**100 000 €**	**100 000 €**	**100 000 €**	
TOTAL		4 615 587 €	4 626 600 €	4 929 316 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2015	BP + DM 2016	CA 2016 anticipé	% Exécution
Chap 16	Remboursement capital de la dette	308 751 €	260 000 €	256 937 €	98,8%
Chap 20	Immobilisations incorporelles	5 814 €	20 000 €	9 596 €	48,0%
Chap 21	Immobilisations corporelles	496 673 €	1 513 230 €	996 257 €	65,8%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		**811 239 €**	**1 793 230 €**	**1 262 790 €**	**70%**
Chap 040	Opérations d'ordres	2 154 €	2 100 €	2 039 €	
Chap 041	Opérations patrimoniales	33 074 €	35 000 €	4 890 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		**35 228 €**	**37 100 €**	**6 929 €**	
TOTAL		846 467 €	1 830 330 €	1 269 719 €	

RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2015	BP + DM 2016	CA 2016 anticipé	% Exécution
Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	721 615 €	424 928 €	480 626 €	113,1%
Chap 13	Subventions d'investissements reçues	59 675 €	15 000 €	14 971 €	99,8%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		**781 290 €**	**439 928 €**	**495 597 €**	**113%**
Chap 021	*Virement de la section de fonct*		*240 000 €*		
Chap 040	Opérations d'ordres	109 871 €	180 000 €	147 919 €	
Chap 041	Operations patrimoniales	33 074 €	35 000 €	4 890 €	
TOTAL RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		**142 945 €**	**455 000 €**	**152 809 €**	
Excédent d'investissement reporté de N-1		**857 633 €**	**935 402 €**	**935 402 €**	
TOTAL		1 781 869 €	1 830 330 €	1 583 809 €	

Etant précisé que le « virement de section » (chapitre 023 en dépenses de fonctionnement & chapitre 021 en recettes d'investissement) n'est pas matérialisé par l'émission d'un mandat & d'un titre et n'apparait donc pas dans le résultat du compte administratif

2) *Une première vue sur le CA 2016*

		CA 2016 provisoire		
		DEPENSES	RECETTES	Solde
REALISATION DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	4 308 585	4 829 316	520 731
	Section d'investissement	1 269 719	648 406	-621 313
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en fonctionnement (002)		100 000	
	Report en investissement (001)		935 402	
	TOTAL (réalisations + reports)	5 578 304	6 513 125	934 821
RAR A REPORTER EN N+1	Section de fonctionnement			
	Section d'investissement			
	TOTAL des RAR à reporter en N+1	**0**	**0**	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	4 308 585	4 929 316	
	Section d'investissement	1 269 719	1 583 809	
	TOTAL CUMULE	**5 578 304**	**6 513 125**	
		934 821		

L'examen de cette vue synthétique de notre compte administratif indique les points suivants :

- Le résultat global (incluant les reports de 2015) au CA 2016 serait de 935 k€
- En 2015, ce montant était de 1 370 k€
- Notre excédent cumulé est donc en repli de 435 k€ en raison, notamment des investissements fonciers (Bâtiment « Orange » au 112 route de Saverne pour 405 k€ et Maison Destouches pour 208 k€) qui ont été réalisés sur fonds propres sans faire appel à l'emprunt.

A retenir :

- Ces acquisitions foncières autofinancées étaient prévues au BP 2016
- Avec un excédent de 935 k€, la Commune conserve « un bas de laine » important qui lui permet de faire face à des difficultés ou besoins d'investissement imprévus

3) *Quelles évolutions entre les exercices budgétaires 2015 & 2016*

3.1. La section de fonctionnement

3.1.1. Du côté des dépenses de fonctionnement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		CA 2015	CA 2016 "anticipé"	Différence "brute"	Evolution "brute"
Chap 011	Charges à caractère général	1 252 462 €	1 168 790 €	- 83 671 €	-6,7%
Chap 012	Dépenses de personnel	2 362 041 €	2 568 005 €	205 964 €	8,7%
Chap 014	Atténuation de produits	36 850 €	37 045 €	195 €	0,5%
Chap 65	Autres charges de gestion courante	254 132 €	226 325 €	- 27 808 €	-10,9%
Chap 66	Charges financières	164 707 €	155 827 €	- 8 880 €	-5,4%
Chap 67	Charges exceptionnelles	597 €	4 674 €	4 077 €	*683,3%*
TOTAL DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		**4 070 788 €**	**4 160 666 €**	**89 878 €**	**2,2%**

a) Focus sur les « charges à caractère général »

La diminution du chapitre 011 est particulièrement importante cette année notamment car le coût d'installation des modulaires du périscolaire a impacté l'exercice 2015.

En 2016, seules les dépenses de location pour 36 000€ ont été payées contre 142 000€ (travaux et location) en 2015.

b) Focus sur les « charges de personnel »

Le chapitre 012 constitue la principale augmentation dans les dépenses réelles de fonctionnement avec une hausse de 9% par rapport à l'exercice 2015.

Cette augmentation s'explique par les différents facteurs suivants :

- Les nouveaux animateurs du périscolaire présents sur une année civile complète (86 000€)
- Remplacement de la DST pendant son congé maternité (40 000€)
- Remplacement d'un agent technique en longue maladie par une solution d'intérim (36 000€)
- Remplacement d'un agent d'accueil et de secrétariat général (8 000€)

c) Les autres dépenses de fonctionnement

- ✓ Les « atténuations de produits » sont stables (Prélèvements pour le FPIC et la « pénalité SRU » pour manque de logements sociaux sur la Commune)
- ✓ Diminution de 27 800 € des « autres charges de gestion courante » due notamment à la renégociation du contrat de DSP du multi accueil et l'arrêt de la participation communale dans la crèche familiale d'Hautepierre depuis la fin août.
- ✓ Diminution de 8 800 € des intérêts des emprunts, tel que prévu selon nos tableaux d'amortissements

3.1.2. Du côté des recettes de fonctionnement

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		CA 2015	CA 2016 "anticipé"	Différence	Evolution "brute"
Chap 013	Atténuation de charges	85 227 €	177 713 €	92 486 €	108,5%
Chap 70	Produits services domaine & ventes	585 707 €	710 319 €	124 612 €	21,3%
Chap 73	Impôts et taxes	3 094 362 €	3 264 960 €	170 598 €	5,5%
Chap 74	Dotations, subventions et participat.	609 812 €	561 848 €	- 47 964 €	-7,9%
Chap 75	Autres produits de gestion courante	76 065 €	94 988 €	18 923 €	24,9%
Chap 77	Produits exceptionnels	62 260 €	17 450 €	- 44 810 €	-72,0%
TOTAL RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		**4 513 433 €**	**4 827 277 €**	**313 844 €**	**7,0%**

- Augmentation des remboursements du chapitre 013 « atténuations de charge » qui viennent atténuer le « coût net » des charges de personnel. Ces remboursements sont principalement liés à des congés maternités et des arrêts maladie de longue durée.
- Le produit des services a augmenté de manière importante suite à l'augmentation des capacités d'accueil du périscolaire (+ 54 000 € de recettes) et à de meilleures recettes tirées de l'activité « PréO Scène » (+40 000€).
- Le chapitre des impôts & taxes (73) a connu une augmentation de plus de 170 000 €, notamment grâce à une augmentation importante des bases fiscales.
- Diminution de près de 48 000 € du chapitre « 74 » pour un facteur principal
  - La baisse des dotations de l'Etat : - 82 000 €
  - *La hausse de la participation de la CAF et des subventions régionales sont venues atténuées cette baisse*
- L'augmentation du chapitre « 75 » est due à la bonne tenue des locations des équipements municipaux et notamment du PréO.
- Les produits exceptionnels (77) ont reculé de 44 000 €

  A *noter que l'année 2015 avait été marquée par deux recettes exceptionnelles importantes :*
  - *Dissolution de l'association chargée du multi accueil*
  - *Remboursement de l'AASBR suite à une avance municipale*

3.2. La section d'investissement

3.2.1. Du côté des dépenses d'investissement

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		CA 2015	CA 2016 "anticipé"	Différence "brute"	Evolution "brute"
Chap 16	Remboursement capital de la dette	308 751 €	256 937 €	- 51 815 €	-16,8%
Chap 20	Immobilisations incorporelles	5 814 €	9 596 €	3 782 €	65,1%
Chap 21	Immobilisations corporelles	496 673 €	996 257 €	499 584 €	100,6%
TOTAL DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		811 239 €	1 262 790 €	451 551 €	55,7%

La section d'investissement regroupe deux postes de dépenses principaux :

- Le remboursement du capital de la dette qui suit les tableaux d'amortissement des emprunts
  - Diminution de 52 000 € environ suite, notamment à l'arrêt d'un emprunt en 2016
- Les immobilisations
  - Incorporelles : Frais d'études non suivies de réalisations immédiates (+ 3 700€)
  - Corporelles : Acquisition foncière, travaux d'amélioration du patrimoine, acquisition de matériel amortissable etc... (+ 500 000€) dont vous trouverez le détail ci-dessous.

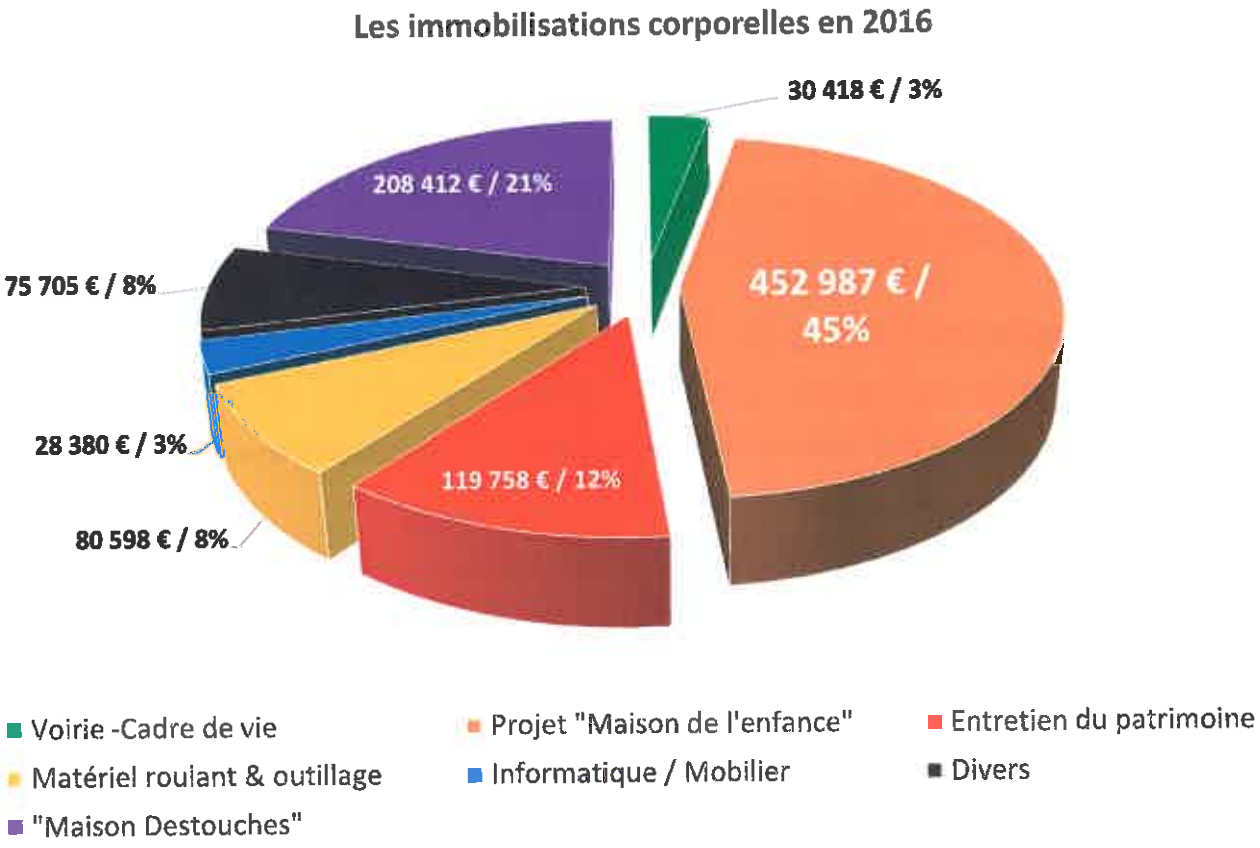

Les principales « immobilisations corporelles » pour l'année 2016 sont les suivantes :

- 405 000 € : Acquisition du bâtiment « Orange » au 112 route de Saverne
- 208 000 € : Acquisition de la maison « Destouches » au 81 route de Saverne
- 69 000 € : Acquisition d'une balayeuse motorisée
- 30 000 € : Acquisition d'ampoules LED et d'appareil modulateur de tension pour l'éclairage public
- 25 000 € : Travaux dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments communaux
- 24 000 € : Travaux d'isolation de l'école primaire
- 17 500 € : Acquisition d'un piano à queue pour le PréO et l'école Boléro
- 10 000 € : Extension du parking de la maternelle (solde du chantier)

3.2.2 Du côté des recettes d'investissement

Les recettes d'investissement appellent peu de commentaires tant leur composition est variable d'une année sur l'autre en fonction des projets et des reports en investissement votés par le conseil municipal.

RECETTES D'INVESTISSEMENT		CA 2015	CA 2016 "anticipé"	Différence "brute"	Evolution "brute"
Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	721 615 €	480 626 €	- 240 989 €	-33,4%
Chap 13	Subventions d'investissements reçues	59 675 €	14 971 €	- 44 704 €	-74,9%
TOTAL RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		781 290 €	495 597 €	- 285 693 €	-36,6%

A noter que la diminution du chapitre 10 provient principalement d'une diminution des excédents de la section de fonctionnement reportés (le compte 1068)

4) *Quel autofinancement pour l'année 2016 ?*

Pour rappel, les principaux soldes intermédiaires de gestion d'une collectivité sont les suivants :

Capacité d'autofinancement brute (CAB) : Elle correspond à l'épargne de gestion de laquelle on retire les intérêts de la dette. Ce ratio permet de mesurer ce que la collectivité est en mesure de dégager pour capacité de financer ses investissements sans recours à l'emprunt.

Capacité d'autofinancement nette (CAN) : Ce ratio correspond au ratio précédent, la CAB, auquel on retire le montant correspondant remboursement du capital de la dette.

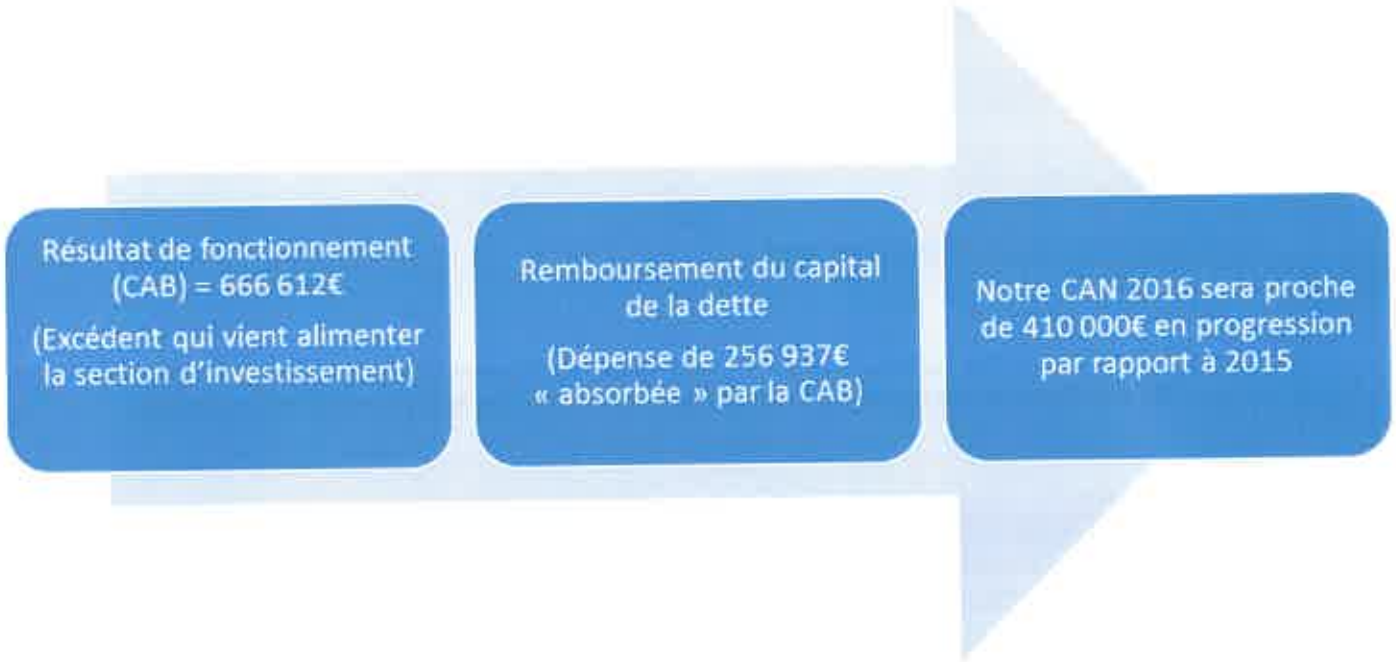

Notre CAN se redresse de manière importante passant de 134 000 en 2015(soit un taux de 3%) à 410 000€ en 2016 (soit un taux de 8,3%) *(hors gains supplémentaires attendus liés à la TVA !!)*

Nous dépassons ainsi l'objectif symbolique de 5% malgré la baisse des dotations !

La Commune a donc pu « autofinancer » ses investissements à hauteur de 410 000€ grâce aux excédents dégagés par la section de fonctionnement sans avoir besoin de trouver des recettes « extérieures ».

LE BP 2017 : UNE ANNEE DANS LA CONTINUITE DE 2016

L'agrandissement des capacités d'accueil du périscolaire a principalement impacté les exercices budgétaires 2015 et 2016 en section de fonctionnement. Le Budget Primitif 2017 tel que proposé sera « à périmètre constant » pour la plupart des services. En ce sens, le BP 2017 s'inscrit dans la ligne tracée de l'exercice 2016.

Ainsi, en section de fonctionnement, les modifications seront peu nombreuses.

En section d'investissement, le projet de rénovation et d'extension du bâtiment situé au 112 route de Saverne n'impactera que faiblement l'année 2017. Cependant, une vision pluri annuelle matérialisée par une autorisation de programme permettra de « mettre en réserve » les crédits nécessaires pour la bonne réalisation de ce projet sur les années 2018 et 2019.

Aussi, pour cette année 2017, les principaux points proposés sont les suivants :

1) *La stabilité fiscale*

Les impôts ménagers sont la principale ressource financière avec plus de 2 500 000 € en 2016.

A titre de comparaison, en 2016 la Commune était classée au sein de l'Eurométropole :

- 17ème sur 28 pour la taxe d'habitation (Classement identique qu'en 2015)

Taux communal de la taxe d'habitation 2016 des communes de l' Eurométropole.

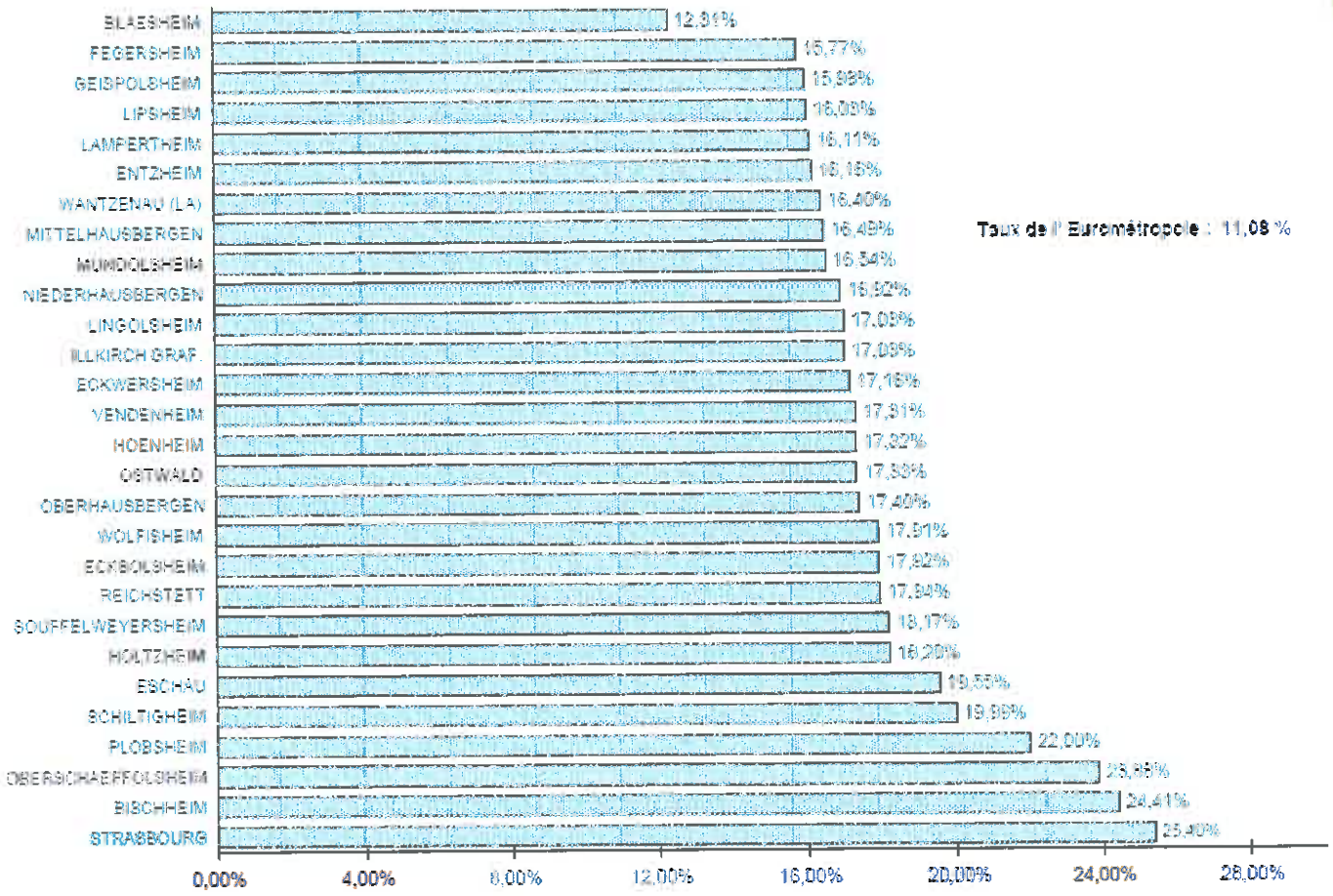

➢ 16ème sur 28 pour la taxe foncière (1 place de « mieux » qu'en 2015 car Plobsheim a augmenté son taux d'impôt sur le foncier bâti)

Taux communal de la taxe sur le foncier bâti 2016 des communes de l' Eurométropole.

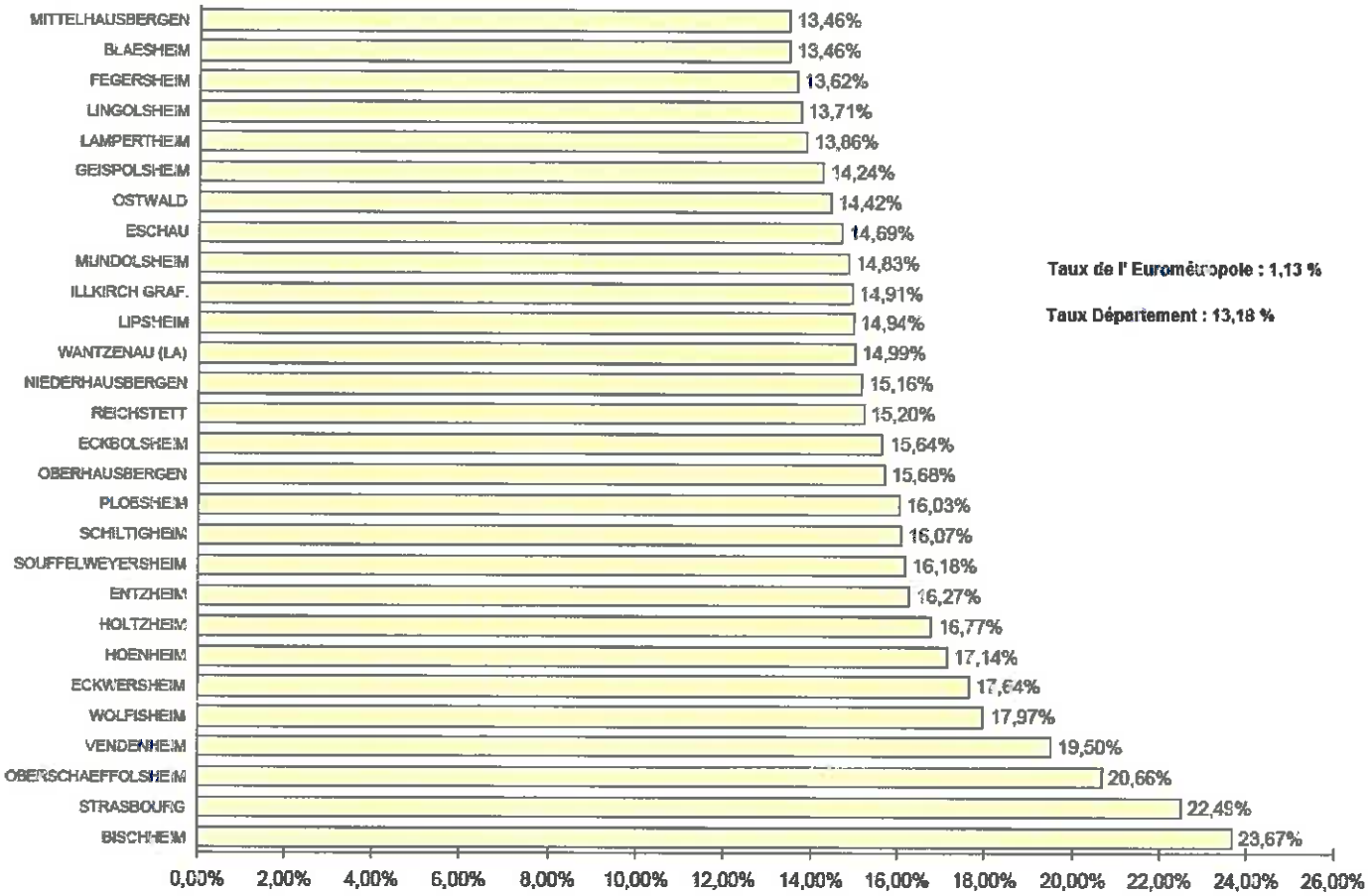

2) *Caractéristiques de la dette communale au 31 décembre 2016*

- L'encours est « sécurisé » puisque la totalité de notre dette est classée en « A1 » dans la grille Gissler
  - Il s'agit de la meilleure note possible
  - Cette note traduit des emprunts à taux fixes ou « variables simples » délivrés en zone €

- Au 31 décembre 2016, notre encours est de 3 908 000€ répartis en 4 crédits auprès de trois opérateurs financiers :
  - Crédit Foncier pour 55 000 € (dernier paiement en 2017)
  - Dexia / SFIL pour 1 150 000 €
  - Crédit Mutuel pour 2 702 000 € (répartis en 2 emprunts distincts)

	CRD AU 31/12/N	Dette / hab	Dexia	Crédit Foncier	Crédit Mutuel
2015	**4 165 094 €**	**833 €**	1 250 000 €	109 886 €	2 805 208 €
2016	**3 908 158 €**	**782 €**	1 150 000 €	55 872 €	2 702 285 €
2017	**3 645 597 €**	**718 €**	1 050 000 €	- €	2 595 597 €
2018	**3 435 004 €**	**657 €**	950 000 €		2 485 004 €

Etant entendu que ces chiffres pour 2017 et 2018 n'intègrent pas un éventuel nouvel emprunt

- Notre dette a représenté une annuité de 412 763 € en 2016.
- Selon les tableaux d'amortissements actuels, sauf nouvel emprunt en 2017, notre annuité sera d'environ 410 000 € en 2017

	Total Annuité	Dexia	Crédit Foncier	CM 1	CM 2
2016	*412 764 €*	155 718 €	54 238 €	86 806 €	116 002 €
2017	*409 962 €*	150 982 €	56 172 €	86 806 €	116 002 €
2018	*349 207 €*	146 399 €		86 806 €	116 002 €

Nota Bene : l'annuité de la dette signifie le « poids budgétaire » annuel lorsqu'on additionne les intérêts, de la section de fonctionnement et le remboursement du capital qui dépend de la section d'investissement.

Les éléments connus à ce jour laissent entrevoir qu'il ne sera pas nécessaire de faire appel à l'emprunt en 2017. En effet, les travaux de rénovation et d'agrandissement du périscolaire ne débuteront qu'à la toute fin 2017. Il n'y aura donc pas besoin de prévoir de grandes sorties d'argent avant l'année 2018.

C'est à ce moment-là qu'il sera nécessaire de faire appel à l'emprunt pour financer le projet.

3) *Les évolutions budgétaires hors personnel*

L'année 2016 a été marquée par des économies importantes dans de nombreux domaines.

La mise en place d'un contrôle de gestion et de procédures de contrôle des dépenses, dans la droite ligne des engagements pris lors du DOB 2015, a permis de faire diminuer de nombreux postes.

Pour l'année 2017, la Commune va poursuivre ses efforts en matière d'achat public pour optimiser au mieux ses dépenses. La renégociation de nouveaux contrats devrait permettre les nouvelles économies suivantes :

- 15 000 € : Renégociation du marché « Assurance »
- 5 000 € : Economies générées par les nouveaux contrats de télécommunications
- 15 000 € : Arrêt de la participation communale pour la crèche d'Hautepierre

4) *Les évolutions au niveau du personnel*

La comparaison entre les années 2016 et 2015 montre la suite logique aux décisions prises par la municipalité. L'agrandissement des capacités du périscolaire à la rentrée scolaire de septembre 2015 a nécessité plusieurs embauches pour accueillir des enfants supplémentaires.

Aussi, l'année 2016 aura été principalement impactée par le service périscolaire qui est donc « montée en puissance » sur une année pleine.

L'année 2017 est donc dans la continuité de 2016 et sera marquée par une légère diminution des agents en « équivalent temps plein » (60 ETP au 1er janvier 2017 contre 62 au 1er janvier 2016)

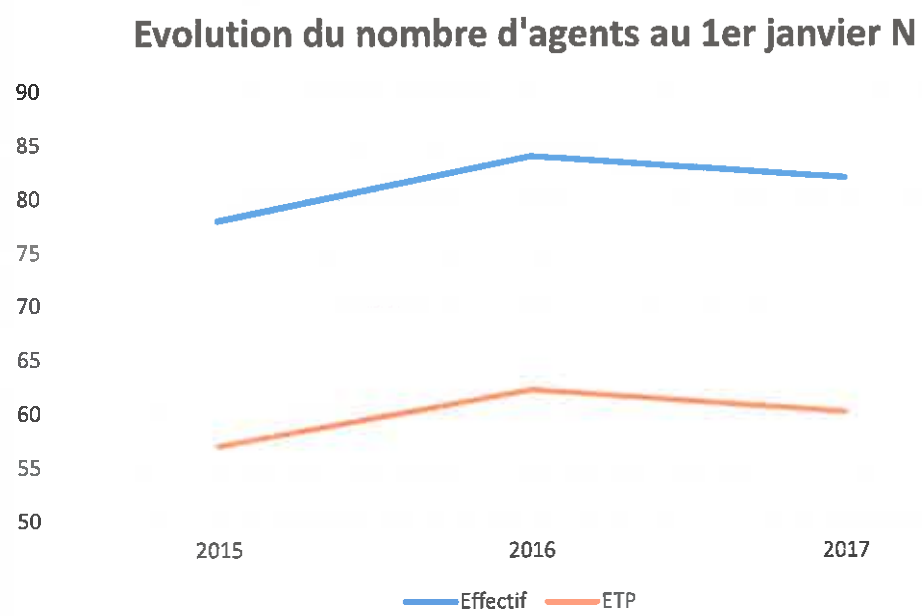

L'année 2017 devrait être marquée par une diminution des charges de personnel « brutes » (hors remboursements).

Cette diminution s'explique par le retour d'agents absents en 2016 pour raisons diverses (maternité et longue maladie notamment) et pour lesquels une solution d'intérim avait due être mise en place.

Le tableau ci-dessous indique les évolutions attendues pour 2017.

	2016	2017	Evolution
Charges de personnel "agents"	2 411 388 €	2 385 000 €	- 26 388 €
FDMJC - Espace jeune	29 836 €	30 000 €	164 €
Régisseurs avec cotisations	23 718 €	25 000 €	1 282 €
Convention "Smart" Boléro	8 499 €	8 000 €	- 499 €
Intérim	58 708 €	20 000 €	- 38 708 €
Formation agents	- €	9 000 €	9 000 €
Jobs d'été + Divers CDD	35 856 €	20 000 €	- 15 856 €
RAM	- €	20 000 €	20 000 €
TOTAL "BRUT" chapitre 012	2 568 005 €	2 517 000 €	- 51 005 €
Remboursements	177 713 €	85 000 €	- 92 713 €
TOTAL "NET" chapitre 012	2 390 292 €	2 432 000 €	41 708 €

A noter que deux décisions nationales auront un impact sur les finances communales :

- Revalorisation du point d'indice de 0,6%
- Reclassement indiciaire des agents de catégorie C

UNE VISION PROSPECTIVE TRIENNALE 2017 – 2019

I] La section de fonctionnement

Comme indiqué dans l'introduction du chapitre précédent (« le BP 2017 : une année dans la continuité »), après deux années de grandes évolutions, l'année 2017 sera assez semblable budgétairement à l'année 2016.

Aussi, aux niveaux des recettes de fonctionnement, si l'on s'en tient aux hypothèses suivantes :

- Pas d'augmentation des tarifs des services (recette annuelle maintenue à 700 000€)
- Une augmentation prudente des recettes fiscales de l'ordre de 2% en 2017 et 1,5% en 2018 et 2019
- Une diminution des dotations en 2017 à 517 000€ suite à la baisse programmée de la DGF

Du côté des dépenses de fonctionnement, les hypothèses suivantes ont été retenues :

- Augmentation de 1,5% par an des « charges à caractère général » (chapitre 011)
- Une prévision 2017 en diminution de 50 000€ environ pour les charges de personnel (cf tableau page 26). Puis une augmentation de 1,5% par an en 2018 et 2019
- Un maintien à 40 000€ par an pour les « atténuations de produits » (Pénalités pour la Loi SRU et participation au FPIC)
- Une légère diminution des « autres charges de gestion courante », suite notamment à l'arrêt de la participation communale à la crèche familiale d'Hautepierre
- Des charges financières en hausse pour tenir compte des emprunts nécessaires pour faire face au chantier du périscolaire

Sur la base de ces hypothèses relativement stables, alors notre capacité d'autofinancement nette de notre section de fonctionnement évoluera comme indiquée ci-dessous.

CA 2016 anticipé

	2016	2017	2018	2019
Nos recettes réelles de fonctionnement	**4 827 277**	**4 785 875**	**4 821 711**	**4 858 154**
Atténuations de charges (cpte 013)	177 713	85 000	85 000	85 000
Produits des services & du domaine (cpte 70)	710 319	700 000	700 000	700 000
Impôts et taxes (cpte 73)	3 264 960	3 378 875	3 414 711	3 451 154
Dotations et participations (cpte 74)	561 848	517 000	517 000	517 000
Autres produits de gestion courante (cpte 75)	94 988	95 000	95 000	95 000
Produits exceptionnels (cpte 77)	17 450	10 000	10 000	10 000
Nos dépenses réelles de fonctionnement	**4 160 666**	**4 111 863**	**4 181 019**	**4 247 949**
Charges à caractère général (cpte 011)	1 168 790	1 186 322	1 204 117	1 222 179
Charges de personnel (cpte 012)	2 568 005	2 517 000	2 554 755	2 593 076
Atténuations de produits (cpte 014)	37 045	40 000	40 000	40 000
Autres charges de gestion courante (cpte 65)	226 325	216 240	218 533	218 533
Intérêts de la dette ancienne (compte 6611)	155 827	147 301	138 614	129 985
Intérêts de la dette nouvelle		*0*	*20 000*	*39 177*
Charges exceptionnelles (cpte 67)	4 674	5 000	5 000	5 000
CAPACITE D'AUTOFINACEMENT BRUTE (CAB)	**666 612**	**674 012**	**640 692**	**610 205**
Taux d'épargne brute	***13,8%***	***14,1%***	***13,3%***	***12,6%***
Remboursement courant du capital de la dette (hors RA)	256 937	262 561	210 593	214 640
Remboursement courant du capital de la dette nouvelle		0	41 157	83 137
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT NETTE (CAN)	**409 675**	**411 451**	**388 942**	**312 429**
Taux d'épargne net	***8,5%***	***8,6%***	***8,1%***	***6,4%***

Suite aux différentes mesures prises depuis 2 ans, on observe un redressement important de la CAN.

Il conviendra de maintenir ce « cercle vertueux » dans les années à venir pour conserver une CAN supérieure ou proche à 5%.

II] Vision prospective triennale de notre section d'investissement :

	CA 2016 anticipé			
	2016	2017	2018	2019
Les dépenses d'investissement hors remboursement capital	1 005 853	575 000	2 016 667	1 266 667
PROJET PERISCOLAIRE (Attention ligne en HT à partir de 2017)	*447 766*	*125 000*	*1 666 667*	*916 667*
Autres dépenses d'investissement	558 088	450 000	350 000	350 000
Les recettes d'investissement hors emprunt	155 267	120 027	444 502	469 474
Recette d'investissement pour le périscolaire			*340 000*	*340 000*
FCTVA	81 296	71 277	59 919	84 891
Autres recettes d'investissement (TLA notamment)	59 001	30 000	30 000	30 000
Subventions d'investissement (5% du HT des autres dépenses d'invest)	14 971	18 750	14 583	14 583
Produits de cession (selon actif & opportunité)				
BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS (1)	850 586	454 973	1 572 165	797 193
Capacité d'autofinancement nette (CAN)	*409 675*	*411 451*	*388 942*	*312 429*
Résultat de l'exercice N-1 (Excédents et déficits reportés)	*1 370 330*	*929 419*	*885 897*	*702 675*
TOTAL DES RESSOURCES PROPRES (2)	*1 780 005*	*1 340 870*	*1 274 839*	*1 015 103*
EMPRUNTS (3)	*0*	*0*	*1 000 000*	*1 000 000*
Résultat de l'exercice N au 31/12 : (2)+(3)-(1)	929 419	885 897	702 675	1 217 911
Différence avec résultat de N-1	*-440 911*	*-43 522*	*-183 223*	*515 236*
Encours de dette au 31/12/N	3 908 158	3 645 597	4 393 847	5 096 071
/ habitant	782 €	718 €	840 €	947 €

Cette vision prospective triennale nous indique que si la Commune :

- Réalise un emprunt d'1 Million d'€ en 2018 et en 2019 *(ligne emprunt (3))*
- Vise au maintien d'un résultat au 31 décembre 2019 supérieur à 1 200 000€ *(Ligne « résultat de l'exercice » en 2019 à 1 217 911 €)*
- Selon les conditions de CAN telles que décrites dans notre prospective de fonctionnement
- « Préfinance » la TVA et les recettes d'investissement à venir pour le périscolaire via des prêts relais

Dans ces conditions, nous pouvons financer le projet du périscolaire et garder un volume pour d'autres dépenses en investissement d'environ 1,15 million d'€ TTC *(ligne « autres dépenses d'investissement : 450 000 + 350 000 + 350 000)* pour les trois ans à venir

A noter que le projet périscolaire est évolué à 2,7 Millions d'€ HT pour tenir compte de l'acquisition de mobilier.

ANNEXE

Pour mémoire à l'attention des conseillers municipaux, vous trouverez sur ci-dessous le sommaire des chapitres tels qu'ils sont codifiés dans la comptabilité communale.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 011	Charges à caractère général	Frais de fonctionnement des services (fluides, assurance, spectacles, fournitures, cantine du périscolaire, entretien etc...)
Chap 012	Dépenses de personnel	Rémunérations & cotisations des agents, intermitents du spectacle, FDMJC etc...
Chap 014	Atténuation de produits	FPIC (aide aux communes moins favorisées) & pénalités SRU (manque de logements sociaux)
Chap 65	Autres charges de gestion courante	Indemnisations & cotisations élus, subventions aux associations (dont multi-accueil)
Chap 66	Charges financières	Frais liés aux intérêts des emprunts

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 013	Atténuation de charges	Remboursement assurance du personnel et sécurité sociale notamment
Chap 70	Produits services domaine & ventes	Concessions du cimetière, facturation pour le JDL, l'école Boléro, billeterie Préo ...
Chap 73	Impôts et taxes	Taxes d'habitation et foncières, reversement de fiscalité de l'EMS, taxe sur la consommation d'électricité, sur la publicité extérieure etc...
Chap 74	Dotations, subventions et participat.	Dotation Globale de Fonctionnement, participation EMS pour le Préo, Boléro et Médiathèque, participation Etat / TAP, subvention CAF
Chap 75	Autres produits et gestion courante	Locations de salle et du PréO

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 16	Emprunts et dettes assimilées	Remboursement du capital de l'emprunt
Chap 20	Immobilisations incorporelles	Frais d'étude
Chap 21	Immobilisations corporelles	Achat de véhicule, Travaux "lourd", acquisitions foncières etc...

RECETTES D'INVESTISSEMENT		DETAIL PAR CHAPITRE
Chap 10	Dotations, fonds divers et réserves	Fond de compensation de la TVA, taxe d'aménagement, excédent de fonctionnement capitalisés,
Chap 13	Subventions d'investissements reçues	Subvention sur immobilisations